

**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES - APRES SURENCHERE - EN UN LOT**

**A NICE (06200), 241 Boulevard de la Madeleine  
UNE MAISON D'HABITATION**

**ADJUDICATION JEUDI 4 AVRIL 2024 à 9H**

Au Palais de Justice de Nice, Place du Palais à Nice. Le ministère d'un avocat au Barreau de Nice est obligatoire pour enchérir.

Cette vente a lieu à la requête de : **LA CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE COTE D'AZUR**, Société Anonyme Coopérative à directoire et conseil d'orientation et de surveillance régie par les articles L.512-85 du Code monétaire et financier, au capital social de 395.033.520 Euros dont le siège social est à NICE (06200), L'Arénas, 455 Promenade des Anglais, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NICE sous le n° D 384.402.871. Intermédiaire d'assurance, immatriculé à l'ORIAS sous le n° 07 002 199. Titulaire de la carte professionnelle Transactions sur immeubles et fonds de commerce, sans perception d'effets ou valeurs, n° 10480 délivrée par la Préfecture des Alpes-Maritimes. Garantie financière : CEGI 128 rue de la Boétie 75378 PARIS CEDEX 08, prise en la personne de son Directeur Général en exercice - Ayant pour avocat la **SELARL ROUILLOT - GAMBINI**, du barreau de NICE.

**Désignation** : Les droits et biens immobiliers situés sur la commune de NICE (06200) 241 boulevard de la Madeleine, consistant en :

**UNE MAISON D'HABITATION** élevée d'un étage sur rez-de-jardin, comprenant : *En rez-de-jardin* : cuisine, salon, salle à manger - *A l'étage* : trois chambres, une salle de bains avec water-closet, et bâtiment construit

en agglomérés apparents, couvert en partie en tuiles et partie formant terrasse, anciennement à usage d'écurie et garage, grange au-dessus, le tout cadastré section CS n°341 - Etant précisé que l'on accède à la parcelle présentement vendue par la parcelle CS numéro 70 (aujourd'hui 330) en limite Sud, tel qu'il résulte de la servitude constituée suivant acte reçu par Maître Jean-Louis LIEGOIS, Notaire à NICE, le 29 mars 2002. **Occupation** : La maison est **occupée**.

**Certificat de superficie** : 109,54 m<sup>2</sup>

**Mise à prix** :

**CENT SOIXANTE DIX MILLE CINQ CENTS EUROS**  
**170.500 €**

**[Consignation** par chèque de banque de 17.050 € libellé à l'ordre de Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre ou caution bancaire]

Les clauses et conditions de la vente sont stipulées dans le cahier des conditions de la vente déposé au Greffe du Juge de l'Exécution Immobilier du Tribunal Judiciaire de NICE le **13 avril 2023 - RG 23/00055**. Le cahier des conditions de vente est consultable au greffe du Tribunal Judiciaire et au cabinet d'avocats ci-dessus mentionné.

**LA SELARL ROUILLOT - GAMBINI**

**Visites sur place par la SAS HUISSIER-06, Commissaires de Justice associés à NICE :**  
**- Lundi 18 mars 2024 de 11h à 12h - Lundi 25 mars 2024 de 11h à 12h**  
**Il est inutile de prendre rendez-vous.**